

Point sur la situation sanitaire dans les Hautes-Pyrénées



M. le préfet s'est rendu, le vendredi 5 novembre, au centre de vaccination de l'agglomération tarbaise (Téléport n°4 à Juillan), avec Mme la directrice départementale par intérim de l'ARS, afin de **faire un point sur la situation épidémiologique dans le département et un bilan de la vaccination contre la COVID-19**.



Bilan épidémiologique dans le département des Hautes-Pyrénées

	Date	Niveau départemental	Niveau régional	Niveau national
taux d'incidence /100 000 hbts	20/10	31,74	37,65	48,15
	3/11	63 (+50%)	53	61
taux de positivité	20/10	0,8%	/	1,2%
	3/11	2,4% (+150%)	/	2,2%

La circulation du virus est diffuse dans des environnements divers (clubs de sport, rencontre sportive, entreprises, centre de vacances...) sans qu'il soit possible d'identifier une cause déterminante de la récente évolution.

La situation est maîtrisée et n'a pas d'impact, à ce jour, sur la situation hospitalière.



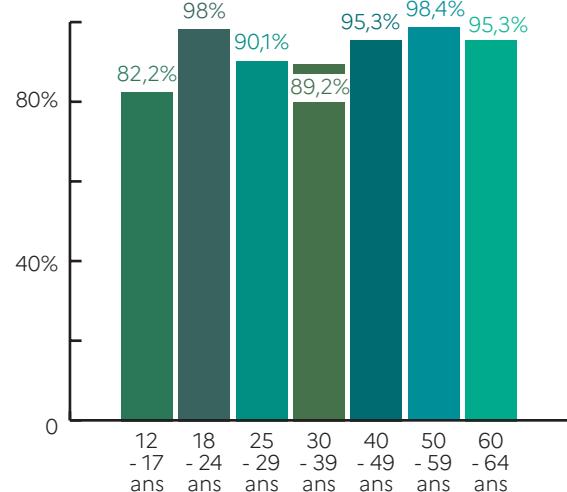
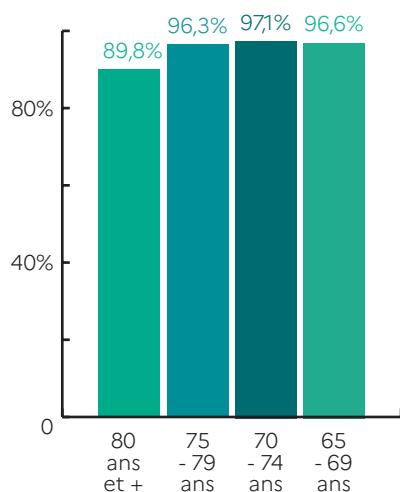
Le dépassement du seuil critique des 50/100 000 habitants entraîne **le retour du port du masque obligatoire, dans les espaces clos pour les élèves des écoles primaires des Hautes-Pyrénées à compter du 8 novembre 2021**.

Bilan de la vaccination dans les Hautes-Pyrénées

Les chiffres de la vaccination

Au 4 novembre 2021, **95% des + de 12 ans et 97% des + de 18 ans ont reçu un schéma vaccinal complet** ce qui fait des Hautes-Pyrénées, le premier département vacciné en population générale, derrière Paris.

Couverture vaccinale par tranche d'âge dans les Hautes-Pyrénées



Un très léger retard est constaté sur la tranche d'âge des plus âgés (les 80 ans et plus). Pour ce faire, **une campagne «Vaccinons nos aînés»** a été mise en place avec le concours d'équipes mobiles de vaccination à domicile.

Des actions sont par ailleurs, mises en place pour **"aller vers" avec le camion Proxivaccin et le Vaccibus** (une tournée de 23 communes est en cours).

Les centres de vaccination et la vaccination en ville

Le taux de couverture vaccinale étant très élevé, la demande de vaccination est moins soutenue et l'activité des centres s'est adaptée.

Centre de vaccination	Adresse	Jours et heures d'ouverture	Injections par semaine en moyenne
BAGNERES-DE-BIGORRE	Halle aux grains - Place Eugène Toujas	Lundi au Vendredi 13h-16h	350 injections
LANNEMEZAN	Salle des fêtes - Rue du Maréchal Juin	Lundi, Mercredi, Vendredi 8h30-12h30 / 13h30-18h00	700 injections
ARGELES-GAZOST	Rue du stade	Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h-13h	700 injections
JUILLAN	Téléport 4	Lundi, Mercredi, Vendredi 8h30-12h / 13h45-17h30	1 000 injections
VIC-EN-BIGORRE	L'Octav - Place du Corps Franc Pommiers	Lundi et Vendredi : 8h45-12h Mercredi 10h-12h et 14h-17h	500 injections

Focus sur le centre de vaccination de l'agglomération tarbaise



Du 1er janvier au 4 novembre 2021, ce centre a réalisé 68 018 primo-injections, 63 499 secondes doses et 3 634 doses de rappel vaccinal pour un total de 135 251 injections (dont 21 000 réalisées par le SDIS 65).

La médecine de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens...) prend une part accrue à la vaccination avec la mise en place du rappel vaccinal. **Une progression des commandes de vaccins de 789% est ainsi constatée** entre septembre et octobre 2021 (2 366 commandes contre 266).

L'actualité de la vaccination

Le rappel vaccinal :

Le rappel vaccinal contre la Covid-19 est disponible depuis **le 1er septembre 2021**. Il est destiné à maintenir un bon niveau de protection en stimulant le système immunitaire.

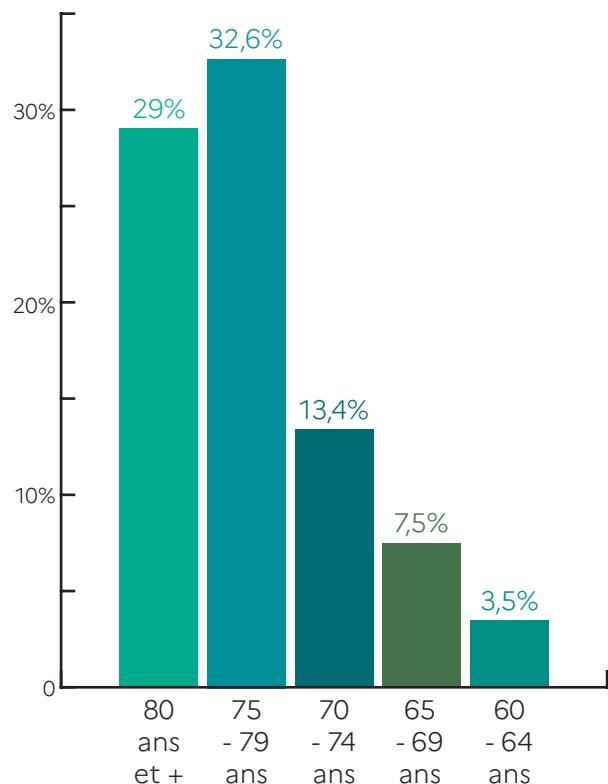
La dose de rappel s'effectue:

- **6 mois après le premier schéma vaccinal complet** pour les plus vulnérables
- **À partir de 3 mois après la dernière injection** pour les personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical
- **4 semaines après l'injection pour les vaccinés par vaccin Janssen**

Personnes éligibles à la dose de rappel

- Les résidents **des Ehpad et des USLD**
- Les personnes **de plus de 65 ans**
- Les personnes **à très haut risque de forme grave ou atteintes de comorbidité(s) ou immunodéprimées**
- **L'ensemble des professionnels de santé** (soignants, transports sanitaires, professionnels du secteur médico-social aides à domicile et pompiers)
- **Les personnes ayant reçu une dose du vaccin Janssen**

Couverture vaccinale avec une dose de rappel par tranche d'âge dans les Hautes-Pyrénées



Co-administration du vaccin contre la grippe et la Covid-19 :

La Haute Autorité de Santé recommande **la co-administration des vaccins contre ces 2 virus** et précise qu'**'aucun délai n'est à respecter** entre les 2 vaccinations lorsque la co-administration n'est pas possible. Cette administration concomitante ne diminue pas **la protection conférée par les deux vaccins**.

Contact

Service communication
Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place Charle de Gaulle, 65 000 Tarbes
pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
05.62.56.65.05 / 06.13.23.07.80